

LA FNIC CGT APPELLE À LA GRÈVE DANS LE PÉTROLE À COMPTER DU 23 NOVEMBRE

Les syndicats CGT de la branche Pétrole se sont réunis le 25 octobre.

La FNIC-CGT a reçu une fin de non-recevoir de la part des patrons du Pétrole à notre exigence de préserver dans la branche **professionnelle les éléments salariaux, l'anticipation pour les salariés postés et les CHSCT et ses prérogatives, autant d'éléments menacés par les ordonnances Macron. Aucun employeur de la branche n'est aujourd'hui prêt à s'engager par écrit, sur le caractère non-dérogeable de la Convention collective.**

En conséquence, les syndicats du Pétrole sont entrés dans un processus de construction du rapport de forces. La FNIC-CGT appelle l'ensemble des branches professionnelles de tous les secteurs à en faire de même.

Partout dans les entreprises, les sites, les salariés, toutes catégories confondues, sont appelés à débattre, prendre conscience, non **seulement de la rupture sociale qu'impliquent les ordonnances Macron, mais aussi de la nécessité de leur mobilisation massive.**

Le 23 novembre prochain, la CGT portera pour revendication le **maintien des garanties collectives** telles que décrites ci-dessus.

Dès le 23 novembre matin, la Fédération appelle à la grève dans **l'ensemble des sites pétroliers pour 24 heures.**

En l'absence de réponse positive aux revendications, la FNIC-CGT appelle à décider, par des assemblées de personnel gréviste, à :

- ▶ Reconduire le mouvement,
- ▶ **L'étendre par l'arrêt des installations dans l'ensemble de la branche Pétrole,**
- ▶ Sur tous les sites, raffinage, pétrochimie, dépôts de carburants et dépôts portuaires, stations aéroportuaires **d'avitaillement,** etc.